

avec cette intime allégresse qui est attaché à l'accomplissement solennel du devoir chrétien.

Cœur Sacré de Jésus faites-nous un cœur semblable au Vôtre.

Le mois de Juin est encore le mois des *Canadiens-français*, et puisque, au Cap de la Madeleine, nous avons célébré la St Jean-Baptiste d'une manière tout à fait solennelle, on nous permettra d'en conserver le souvenir dans ces pages réservées à la "Chronique."

On pourrait d'ailleurs en trouver une raison en ceci que Ludger Duvernay qui, en 1834, fonda la société St-Jean-Baptiste, appartient au Cap de la Madeleine par ses ancêtres, qui portaient un nom connu ici les *Crevier*.

"Le surnom de Duvernay, dit Benjamin Sulte, apparaît pour la première fois le 28 Avril 1675 dans un acte d'Adhémar passé au *Cap de la Madeleine*, et par lequel Jacques Aubuchon, habitant du Cap, promet payer à François Chorel, marchand, la somme de cent vingt-cinq livres tournois, en présence de "Benjamin Huseau sieur Berry et Jean-Baptiste Crevier sieur du Verné". La signature est *Duverné*, et non pas *Crevier*" (Revue Canad, Avril 1908, page 356.)

Or ce Jean-Baptiste Crevier, dit Duvernay, ancêtre du futur Ludger Duvernay, était au Cap de la Madeleine lors du recensement de 1665. Il s'y trouvait avec sa mère, Jeanne Enard, veuve de Christophe Crevier. Celui-là est le père des *Crevier* divisés en trois branches : l'une qui s'établit au cap de la Madeleine, sous le nom de Crevier dit *Bellerive*, une autre qui s'en alla à *St-François du Lac*, et la troisième, descendant de Jean-Baptiste Crevier qui s'établit à Montréal : cette dernière branche porte le nom de *Duvernay*.

Nous avons donc des raisons anciennes, présentes et futures de célébrer ici la St-Jean-Baptiste et de faire flamber chez nous les feux de la St-Jean.

C'est la première fois d'ailleurs que nous la célébrons : il fallait que ce fut bien ; et ce fut bien.